

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 21 SEPTEMBRE 2016, À 19 HEURES, AU 300 CHEMIN BRUNET, À MONT-SAINT-HILAIRE.

Étaient présents :

Monsieur Gilles Plante, président et maire de McMasterville
Madame Louise Allie, 2^e vice-présidente et conseillère de Belœil
Monsieur Jean-Pierre Brault, conseiller de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Denis Corriveau, substitut, conseiller de Belœil
Monsieur Émile Grenon Gilbert, conseiller de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur André Robert, substitut, conseiller de McMasterville
Monsieur Nelson Tremblay, conseiller d'Otterburn Park
Madame Clarisse Viens, conseillère d'Otterburn Park

Étaient absents :

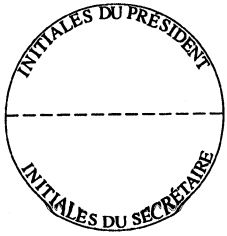
Monsieur Normand Angers, 1^{er} vice-président et conseiller de McMasterville
Monsieur Pierre Verret, conseiller de Belœil

Étaient également présents :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.A.E.V.R.
Monsieur Benoît Aubertin, Aquatech

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 juin 2016
4. Correspondance
5. Bordereau des déboursés
6. État des résultats financiers au 30 juin 2016
7. Adoption - règlement numéro 2016-02 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et déléguant au mandataire et à l'exploitant le pouvoir d'autoriser des dépenses
8. Campagne de caractérisation (ÉTÉ 2016)
9. Prévisions budgétaires pour l'année 2017
10. Triennal 2017-2019
11. Bail de location - partie du lot 2 349 174 - Les Entreprises Michaudville inc.
12. Mandat à l'Union des municipalités du Québec - achat de différents produits chimiques utilisés pour le traitement des eaux
13. États des résultats techniques des mois de mai, juin et juillet 2016
14. Rapport d'exploitation d'Aquatech - mai, juin et juillet 2016
15. Rapport d'inspection des émissaires
16. Équipements ultra-violets - travaux en cours
17. Projet de biométhanisation - suivi
18. Enregistreur de débordement - suivi
19. Divers
20. Interventions de l'assistance
21. Clôture de la séance



Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

No de résolution
ou annotation

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le président, ayant constaté à 19 heures 2 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

16-30

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Louise Allie
APPUYÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Brault

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

16-31

POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JUN 2016

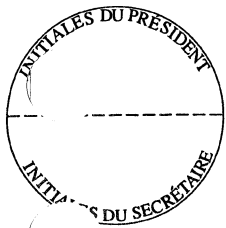
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Émile Grenon Gilbert
APPUYÉ PAR Monsieur Nelson Tremblay

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 juin 2016 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 4. CORRESPONDANCE

- 16-041 08-06-16 Lettre de MONSIEUR FRANÇOIS NOËL, président, FILTRUM CONSTRUCTION, commentant notre lettre du 17 mai 2016 qui faisait suite à leur lettre du 26 avril 2016.
- 16-042 08-06-16 Lettre de MADAME JOSÉE VERRET, Services préventifs, MARATHON (Division de Groupecho Canada), amendant leur dénonciation initiale de contrat de sous-traitance avec Camille Blais et fils inc. dans le cadre des travaux du projet de biométhanisation.
- 16-043 09-06-16 Lettre de MONSIEUR JEAN-EDY PERRIER, expert en sinistre et réviseur, LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, nous avisant de la fermeture du dossier pour l'événement du 14 janvier 2014.
- 16-044 17-06-16 Lettre de MADAME ANNE-MARIE PIÉRARD, avocate, directrice des Services juridiques et greffière, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant la résolution numéro 2016-209 nommant madame Magalie Joncas deuxième substitut pour siéger au conseil d'administration de la Régie.
- 16-045 17-06-16 Lettre de MONSIEUR ÉRIC BERNIER, président et directeur général, ARMATURES BOIS-FRANCS INC., dénonçant un contrat de sous-traitance avec Construction David Perreault inc. dans le cadre des travaux du projet de biométhanisation.
- 16-046 20-06-16 Lettre de MONSIEUR PATRICK BEAUDIN, contrôleur financier, GROUPE LÉCUYER LTÉE, dénonçant un contrat de sous-traitance avec Action Progex inc. dans le cadre des travaux du projet de biométhanisation.
- 16-047 20-06-16 Lettre de MADAME JOSÉE LELIÈVRE, archiviste régionale, M.R.C. DE LA VALLE-DU-RICHELIEU, nous transmettant son rapport de gestion des documents pour 2016.
- 16-048 22-06-16 Lettre de MADAME MYRIAM LAMBERT, adjointe administrative, PERREAULT CONSTRUCTION, dénonçant un contrat de sous-traitance avec Action Progex inc. dans le cadre des travaux du projet de biométhanisation.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

- 16-049 19-07-16 Lettre de MADAME DIANE LAVOIE, mairesse, VILLE DE BELCEIL, nous informant que le représentant de la Ville siégeant au conseil d'administration demandera le report de l'adoption de tout budget dont l'augmentation sera supérieure à l'IPC afin de pouvoir présenter les justificatifs de l'écart à son conseil qui prendra position par la suite.
- 16-050 19-07-16 Lettre de MONSIEUR LOUIS BELLEFEUILLE, administrateur, DOYON POMPES & SOLUTIONS INC., dénonçant un contrat de sous-traitance avec Filtrum Construction dans le cadre des travaux du projet de biométhanisation.
- 16-051 18-08-16 Lettre de MADAME ÉDITH LAPOINTE, contrôleur, PARMÉTAL INC., dénonçant un contrat de sous-traitance avec Filtrum inc. dans le cadre des travaux du projet de biométhanisation.
- 16-052 23-08-16 Lettre de MONSIEUR JEAN CHAPDELAIN, président, QUINCAILLERIE ARCHITECTURALE CENTRE DU QUÉBEC INC., dénonçant un contrat de sous-traitance avec Construction David Perreault dans le cadre des travaux du projet de biométhanisation.
- 16-053 23-08-16 Lettre de MADAME CHANTAL CÔTÉ, agent autorisé de GROUPEcho Canada pour LES REVÊTEMENTS AGRO INC., dénonçant un contrat de sous-traitance avec Construction David Perreault inc. dans le cadre des travaux du projet de biométhanisation.
- 16-054 30-08-16 Lettre de MADAME CHANTAL CÔTÉ, agent autorisé de GROUPEcho Canada pour LES REVÊTEMENTS AGRO INC., amendant une dénonciation de contrat de sous-traitance avec Construction David Perreault inc. dans le cadre des travaux du projet de biométhanisation.
- 16-055 02-09-16 Lettre de MONSIEUR SERGE RAINVILLE, ingénieur, MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MDDELCC), adressée à monsieur François Noël (Filtrum inc.) pour lui demander de transmettre des documents et des renseignements au MDDELCC avant le 30 septembre 2016 concernant l'exploitation du système de biométhanisation.

16-32

POINT 5. BORDEREAU DES DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Brault
APPUYÉ PAR Monsieur André Robert

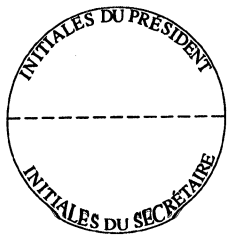
ET RÉSOLU QUE le bordereau des déboursés numéro 16-05, du chèque numéro 135 au chèque numéro 202 et du déboursé numéro 201600220 au déboursé numéro 201600344 pour un montant total de 5 280 190,35 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 6. ÉTAT DES RÉSULTATS AU 30 JUIN 2016

Le conseil d'administration prend acte du rapport des états financiers, préparé par le secrétaire-trésorier, pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2016 où les dépenses sont au montant de 1 331 307,21 \$ les revenus au montant de 1 955 639,80 \$, le tout pour un surplus d'exercice de 624 332,59 \$.

Madame Clarisse Viens entre en salle à 19 heures 4 minutes.



Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

No de résolution
ou annotation

16-33

POINT 7. ADOPTION — RÈGLEMENT NUMÉRO 2016-02 DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES ET DÉLÉGUANT AU MANDATAIRE ET À L'EXPLOITANT LE POUVOIR D'AUTORISER DES DÉPENSES

ATTENDU QU'une copie de ce règlement a été remise à chaque membre du conseil au plus tard quarante-huit heures avant la présente séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Louise Allie
APPUYÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Brault

ET RÉSOLU QUE ce conseil adopte le règlement numéro 2016-02 intitulé « Règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire et déléguant au mandataire et à l'exploitant le pouvoir d'autoriser des dépenses »

ADOPTÉE

POINT 8. CAMPAGNE DE CARACTÉRISATION (ÉTÉ 2016)

Le conseil d'administration prend acte du rapport de l'administrateur concernant les résultats de la dernière campagne de caractérisation réalisée en septembre 2016. Les résultats de la répartition des débits sont les suivants :

Municipalités	Débit mesuré (m ³ /jour)	Répartition (%)
McMasterville	1 546	6,54
Belœil	9 493	40,16
Otterburn Park	5 525	23,37
Mont-Saint-Hilaire	7 075	29,93
Total	23 639	100,00 %

Le rapport complet sera transmis à chaque membre, en format PDF dès sa réception.

16-34

POINT 9. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2017

ATTENDU QUE les prévisions budgétaires pour l'année 2017 ont été préparées par l'administrateur et par l'exploitant;

ATTENDU QUE les prévisions budgétaires ont été soumises aux membres du Conseil qui s'en déclarent satisfaits

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Brault
APPUYÉ PAR Monsieur Émile Grenon Gilbert

ET RÉSOLU D'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2017 prévoyant des dépenses d'exploitation de 2 666 600 \$, des dépenses d'immobilisations de 150 000 \$, pour des dépenses totales de 2 816 600 \$.

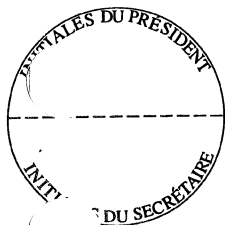
QUE le budget d'exploitation soit réparti selon les débits moyens mesurés aux 4 dernières campagnes de mesure de débits;

QU'un montant de 100 000 \$ du surplus libre soit affecté au budget d'exploitation de l'année financière 2017;

QUE le budget d'immobilisation soit réparti selon les pourcentages établis à l'entente intermunicipale concernant les coûts d'immobilisation.

ADOPTÉE

**Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux
de la Vallée du Richelieu**



No de résolution
ou annotation
16-35

POINT 10. TRIENNAL 2017-2019

ATTENDU QUE la Régie doit adopter une résolution concernant le programme des immobilisations de la Régie pour les trois prochaines années financières;

ATTENDU QUE le programme des immobilisations 2017-2019 a été soumis aux membres du Conseil qui s'en déclarent satisfaits

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Corriveau
APPUYÉ PAR Monsieur Émile Grenon Gilbert

ET RÉSOLU D'adopter le programme des immobilisations 2017-2019 prévoyant des dépenses d'immobilisations pour l'an 2017 de 100 000 \$, et de zéro dollar pour 2018 et 2019.

ADOPTÉE

16-36

**POINT 11. BAIL DE LOCATION - PARTIE DU LOT 2 349 174 - LES
ENTREPRISES MICHAUDVILLE INC.**

ATTENDU QUE la Régie et les entreprises Michaudville inc. sont liées par une entente d'utilisation d'une partie du lot 2 349 174 depuis le 9 août 2001, entente signée devant le notaire Pierre Pétrin sous sa minute 16 032, partie de lot qui a été aménagé et entretenu par les Entreprises Michaudville depuis cette date;

ATTENDU QUE l'occupation du terrain par les Entreprises Michaudville inc. a évolué depuis la signature et diffère du contexte original de l'entente de 2001;

ATTENDU QU'il y a lieu de réviser l'entente de 2001;

ATTENDU QU'un nouveau projet de bail de location a été présenté au conseil de la Régie, qui s'en déclare satisfait;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Louise Allie
APPUYÉ PAR Monsieur Nelson Tremblay

ET RÉSOLU QUE le conseil approuve le projet de bail tel que présenté;

QUE par la signature du bail Les Entreprises Michaudville renoncent à tous ses droits d'utilisation aux termes de la convention notariée passée le 9 août 2001;

QUE le président et l'administrateur soient et sont autorisés à signer ledit bail, dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

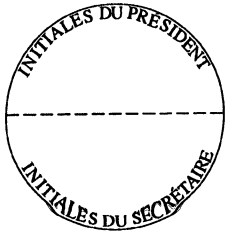
ADOPTÉE

16-37

**POINT 12. MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC – ACHAT DE
DIFFÉRENTS PRODUITS CHIMIQUES UTILISÉS POUR LE
TRAITEMENT DES EAUX**

ATTENDU QUE la Régie a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom d'autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de neuf (9) différents produits chimiques utilisés dans le traitement des eaux usées et potables;

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :



Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

No de résolution
ou annotation

- permettent à une municipalité (ou régie intermunicipale) de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti à la Politique de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement adoptées par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU QUE la Régie désire participer à cet achat regroupé pour se procurer l'**Hypochlorite de sodium 12 %** dans les quantités nécessaires pour ses activités;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Robert
APPUYÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Brault

ET RÉSOLU

QUE la Régie confirme, comme les lois le permettent, son adhésion à ce regroupement d'achats géré par l'UMQ pour deux (2) ans, soit les années 2017 et 2018;

QUE pour se retirer de ce programme d'achat regroupé, la Régie devra faire parvenir une résolution de son Conseil à cet effet, et ce, au moins trente (30) jours avant la date d'ouverture des soumissions prévue au document d'appel d'offres;

QUE la Régie confie, à l'UMQ, le mandat de préparer, sur une base annuelle, en son nom et celui des organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres visant à adjudger un contrat d'achat regroupé de différents produits chimiques, dont l'**hypochlorite de sodium 12 %** nécessaire aux activités de la Régie, pour les années 2017 et 2018 inclusivement;

QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Régie s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Régie s'engage à fournir à l'UMQ, chaque année, les noms et quantités de produits chimiques dont elle aura besoin en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra l'UMQ et en retournant ce document à la date fixée;

QUE la Régie reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants; ledit taux est fixé annuellement et précisé dans le document d'appel d'offres;

QU'un exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

ADOPTÉE

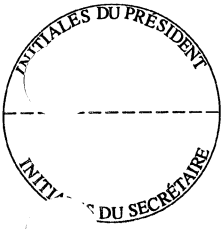
POINT 13. ÉTAT DES RÉSULTATS TECHNIQUES

Le conseil d'administration prend acte du tableau des résultats techniques pour les mois de mai, juin et juillet 2016. Il est à noter que les résultats préliminaires pour le mois d'août indiquent un dépassement de la norme au niveau des coliformes. Un bris d'équipement du système de traitement aux ultra-violets a contraint la Régie au dépassement de la norme en août. Des travaux sont en cours afin de pallier la faiblesse de la redondance du système.

POINT 14. RAPPORT D'EXPLOITATION D'AQUATECH

Le conseil d'administration prend acte du dépôt du rapport d'exploitation des mois de mai, juin et juillet 2016, dont une copie en format PDF est remise à chaque membre de la Régie.

**Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux
de la Vallée du Richelieu**



No de résolution
ou annotation

POINT 15. RAPPORT D'INSPECTION DES ÉMISSAIRES

Le conseil d'administration prend acte du dépôt du rapport d'inspection des émissaires municipaux dont une copie en format PDF est remise à chaque membre de la Régie afin qu'il puisse réaliser les travaux correctifs au besoin.

POINT 16. ÉQUIPEMENTS ULTRA-VIOLETS – TRAVAUX EN COURS

L'administrateur et l'exploitant informent le conseil des travaux actuellement en cours sur les équipements ultra-violets, lesquels travaux étaient requis afin de remettre en fonction 50 % de la capacité de la filière des ultra-violets, et ce dans le but d'assurer le respect des normes de rejets estivales au niveau des coliformes fécaux.

POINT 17. PROJET DE BIOMÉTHANISATION – SUIVI

Le conseil d'administration prend acte du dépôt du rapport de l'administrateur concernant l'avancement des travaux du système de biométhanisation.

POINT 18. ENREGISTREUR DE DÉBORDEMENT – SUIVI

L'administrateur et l'exploitant informent le conseil concernant l'avancement des travaux relatif à l'installation d'équipement pour enregistrer les débordements aux diverses surverses sur le territoire.

POINT 19. DIVERS

Aucun autre sujet n'est ajouté à ce point.

POINT 20. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention de l'assistance.

16-38

POINT 21. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Brault
APPUYÉ PAR Monsieur Émile Grenon Gilbert

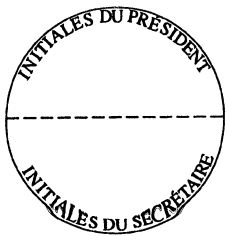
ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE

Il est 20 heures 15 minutes.

Jacques Drouin, ing.
secrétaire-trésorier

Gilles Plante
président



Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

No de résolution
ou annotation

